

# GROUPE SCOLAIRE de FONTAIN

15 rue de l'école / 25 660 FONTAIN

Tel : 03 81 57 25 97

## CONSEIL D'ECOLE DU VENDREDI 20 OCTOBRE 2017

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Tour de table

### Présents :

- Les représentants des communes : M Vagne (président du SIFALP), Mme Moisson (Pugey), M Pascal (La Vèze)
- Les représentants des parents d'élèves : Mesdames Nuninger, Rabolin, Menoret, Daguey, Tisserand, Montclair et Messieurs Rosier, Chanson, Parra.
- L'équipe pédagogique : Mesdames Mairot, Delcey, Jeannier, Lamy, Drouhin, Houpin, Halbert-Cadet, Besançon, Hagenbach, Bresson, Pernet et Messieurs Bousset et Gilbert
- Secrétaires de séance : Mme Daguey et Mme Nuninger
- Excusés : M Martin (IEN), Mme Patoz, Mme Adrover (parents), Mme Doney (maire de Fontain), M Gresset (élu d'Arguel)

### 1. Bilan des élections des représentants de parents d'élèves :

312 parents inscrits, 126 votants, ce qui représente un pourcentage de 40,38 % de parents votants.

1 liste présentée et élue :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Laurent ROSIER Flavien CHANSON Laure NUNINGER Laurence REBILLOT VANLANDE Céline MARY Stéphane PARRA Agnès RABOLIN Emilie PATOZ Laure MENORET	Elodie TOITOT Emmanuelle GUELDRY Christelle DAGUEY Stéphanie KWIECIEN Hélène TISSERAND Céline MONTCLAIR Annaïg FLORIN Isabelle ADROVER

Rappel du rôle des représentants de parents d'élèves :

Assurer un lien entre l'équipe éducative et les autres parents en assistant notamment aux conseils d'école.

Les parents délégués :

- votent le règlement intérieur de l'école
- sont informés des résultats globaux de l'école
- sont habilités à poser des questions sur le fonctionnement et la vie de l'école (intégration des élèves handicapés, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène, sécurité des enfants)
- peuvent proposer de réorganiser le temps scolaire.

Globalement, la principale mission des représentants de parents d'élèves est de collecter les questions, les suggestions et les remarques afin d'en débattre en conseil d'école et de restituer les échanges et les informations aux autres parents d'élèves.

## 2. Effectifs :

### a. Année scolaire 2017 / 2018

- Effectif total : **213 élèves** : 75 élèves en maternelle et 138 en élémentaire
- 125 à Fontain / 88 à Pugey

Répartition des élèves par classe :

Cl 1	PS/MS	25
Cl 2	PS/GS	24
Cl 3	MS/GS	25
Cl 4	CP/CE1	25
Cl 5	CP/CE1	26
Cl 6	CE2	24
Cl 7	CE2/CM 1	21
Cl 8	CM1/CM 2	21
Cl 9	CM2	22

Répartition par niveau :

PS	29
MS	19
GS	25
CP	21
CE1	30
CE2	30
CM1	29
CM2	29

### b. Prévisions pour l'année scolaire 2018 / 2019

- Arrivée de 23 élèves de petite section (nés en 2015) mais départ de 29 CM2.
- Au final, perte de 6 élèves par rapport à cette année

Les prévisions d'effectif pour l'année scolaire 2018 / 2019 est donc de **207 élèves** : 72 élèves en maternelle et 135 en élémentaire.

Nous ne savons pas encore ce qu'il en est pour une éventuelle fermeture (envoi des prévisions d'effectifs à la DSDEN en novembre)

Si 8 classes : 25,9 élèves/classe

Si 9 classes : 23 élèves/classe

Nous serons informés d'une éventuelle fermeture en janvier et tiendrons informés les parents.

## 3. Règlement intérieur

Un nouveau règlement doit être élaboré cette année avec la fusion des 2 écoles. Une proposition de règlement a été diffusée aux représentants de parents avant le conseil d'école.

Il y a eu notamment débat à propos de l'article 5 concernant l'autorisation de la collation à l'école suite à un incident récent avec un élève présentant une allergie aux fruits à coques.

Quatre propositions ont ensuite été soumises au vote (21 votants) :

- autorisation de la collation sur les deux sites : 0
- interdiction de la collation sur les deux sites : 13
- collation autorisée à Pugey mais interdite à Fontain : 4
- autorisation partout selon les besoins (sur demande et sous surveillance) : 3
- abstention : 1

**Modification adoptée : Interdiction de la collation sur les 2 sites.**

Le règlement est ensuite adopté à l'unanimité et signé par les membres du conseil d'école. Il sera distribué aux parents d'élèves (avec la charte de la laïcité) afin d'être signé.

## **4. Fonctionnement de l'école**

### **a. Personnel**

- Départ d'Ingrid Molliex (aide administrative) le 13/11/17, son contrat n'étant pas renouvelé. Ce départ est une réelle perte pour l'école (gestion des absences plus compliquée / délais administratifs plus longs / plus de personne ressource dans l'école pour accueillir les personnes extérieures à l'école pour s'occuper d'un enfant malade ou pour téléphoner aux parents si besoin). Les parents ont été informés de ce départ.

En conséquence, une demande d'un service civique (30h/semaine) a été faite par le personnel enseignant. Elle est en attente de réponse.

- Un stagiaire en CAP petite enfance en maternelle sera également présent durant 4 semaines : 2 semaines avant Noël et 2 semaines après les vacances de février.

- A noter que la Directrice sera en stage les 1ère et 3ème semaines après les vacances de Toussaint, 1 semaine en janvier et 3 jours entre février et avril. Lors de ses stages, la Directrice sera remplacée dans sa classe mais pas au niveau de ses tâches administratives.

### **b. Sécurité**

#### **Gestion de l'entrée et de la sortie des enfants**

##### **1. Fontain**

- L'école présente la particularité d'accueillir dans les mêmes locaux à la fois des élèves d'élémentaire et de maternelle. Ce qui rend difficile les déplacements, les croisements parents/classes et la limitation des circulations dans les couloirs.

C'est pourquoi les élèves d'élémentaires sont accompagnés jusqu'à la grille pour sortir de l'école même s'ils croisent un parent ou un proche dans le couloir. Les parents dont l'enfant est dans une classe élémentaire doivent ainsi attendre leur enfant devant la grille et inversement.

Les couloirs permettant la circulation, personne ne doit y séjourner pour attendre un enfant, un parent ou un proche. De la même façon, les poussettes doivent rester en dehors du bâtiment.

Les membres du conseil d'école remercient les parents de bien vouloir respecter ces mesures essentielles au bon déroulement de l'entrée et de la sortie de l'école par les enfants.

Il est rappelé que l'unique entrée actuelle est celle située à côté de la salle d'activités (cette entrée sera toutefois modifiée en cours d'année en fonction des travaux)

- L'école est actuellement fermée à clé (une sonnette est à disposition). C'est pourquoi l'équipe enseignante demande aux parents d'être ponctuels. Le portail est également fermé mais pas toujours à clé (en fonction des besoins du chantier).

- Enfin, le conseil d'école rappelle qu'il est interdit de se garer en bas de la rue du HLM afin d'éviter de bloquer le bus qui ne peut plus passer lorsqu'un véhicule est stationné à cet endroit.

##### **2. Pugey**

- La porte d'entrée de l'école est fermée à clé.

## LES PPMS (plan particulier de mise en sécurité)

### **Présentation :**

Il existe 3 types de plans :

- type 1 : PPMS en cas de risques majeurs (glissement de terrains, accident industriel résultant d'un transport de matières dangereuses, inondation, tempête, séisme, accident nucléaire,...) et dont les mesures destinées à assurer la sécurité des élèves et des personnels en attendant les secours sont le confinement.
- type 2 : PPMS en cas d'incendie (mesure de sécurité : évacuation)
- type 3 : PPMS en cas d'attentat ou d'intrusion (mesure de sécurité : évacuation et/ou confinement selon la situation) : nouveauté cette année (depuis avril 2017)

### **Mise en place :**

Les codes de sirène sont différents en fonction du risque présent.

#### **1. Fontain**

- Dispositif d'alerte : 1 coup de corne de chasse (type 1) / alarme (type 2) / 2x2 coups brefs de corne de chasse.
- Zones de confinement : 1<sup>er</sup> étage : dans la classe 4 (celle de Mme Houpin) / maternelle : dans les classes 1 et 2 (future salle de motricité) (type 1) / dans chaque classe sous les tables (type 3)
- Evacuation (type 2, parfois 3) : sur le parking HLM en face de l'école
- Différentes missions doivent être assurées lors de la gestion de crise et des prises en charge particulières des membres de la communauté scolaire.
- Pour information , à Fontain, un exercice incendie est prévu le mercredi 15 novembre en présence de M Vagne et du chef de chantier (ne pas prévenir les enfants).

#### **2. Pugey**

- Dispositif d'alerte : 1 coup de corne de brume (type 1) / alarme (type 2) / 2x2 coups brefs de corne de brume.
- Zones de confinement : RDC : dans la classe 9 (Mme Hagenbach) et dans les toilettes de la classe 6 (celle de Mme Halbert-Cadet / 1<sup>er</sup> étage : dans la classe 7 (celle de M Gilbert) (type 1) / dans chaque classe sous les tables (type 3).
- Evacuation (type 2, parfois 3) : sous le préau.

Des mallettes de première urgence avec le matériel indispensable au plan de mise en sécurité sont disposées à différents endroits dans les écoles.

**Signature du PPMS par les membres du conseil d'école.**

### **Bilan et calendrier des exercices :**

Deux exercices de confinement PPMS seront réalisés prochainement. Un exercice incendie a été réalisé à Pugey le mardi 17 octobre à 13h40. Le bilan est positif avec une évacuation efficace dans un délai de 1min 10.

Sur les 2 sites est prévu le 11 décembre matin, un exercice de type 3 attentats et intrusion (que confinement, pas d'évacuation).

12 exercices à faire dans l'année : 2 de chaque type sur chaque site.

## c. Comptes

### ● OCCE : Office Central de la Coopérative à l'École

Il s'agit du compte sur lequel sont crédités les gains des actions réalisées au sein de l'école ainsi que la participation de 15 € par élève demandée aux parents pour la coopérative scolaire.

La coopérative scolaire est utilisée pour régler les dépenses collectives, les cotisations OCCE (6€ par élève et par enseignant), l'achat éventuel de livres pour les classes, le développement de photos, l'achat de fournitures pour la réalisation d'ateliers cuisine ou de travaux manuels, réduire le montant des sorties scolaires, le matériel scolaire supplémentaire comme le matériel de sport par exemple,...

Il n'y a pas de prix dégressif en fonction du nombre d'enfants car l'OCCE est obligatoire pour tous les enfants.

Le personnel enseignant indique que plus d'1/3 des familles ne paye pas la cotisation pour l'école.

### ● Ventes prévues à l'initiative de l'école :

- Vente de photos scolaires après les vacances de la Toussaint

Au total, frais de l'OCCE déduits, environ 4000 € sont récoltés (cotisations, subventions du SIFALP et ventes diverses).

## 5. Projets pédagogiques

### ● Classes 1 à 5 (classes de Fontain) :

- Spectacle « Zingarelli » le 29 septembre. Ces classes ont déjà assisté au spectacle « Une maison bizarre pour Balthazar » sur le thème des risques accidentels domestiques.

- Projet sur le chantier avec une découverte des métiers du BTP (avec une intervention de M Marion, chef de chantier dans chaque classe)

### ● Classes 4-5

- Projet sur le thème « voyager dans le temps » avec une sortie au musée du temps et éventualité d'un voyage à Guédelon avec une visite de Provins (merci de ne pas en parler aux enfants pour l'instant).

- Inscription à la piscine sur la période 5 (financé par le SIFALP).

### ● Classe 6 (CE2) : compte twitter

### ● Classes 6 et 9 (CE2-CM2) : projet sur l'écosystème des marais LPO Saône.

### ● Classes élémentaires (6 à 9)

- Sortie randonnées de proximité pour les 4 classes de Pugey tous les mercredi matin + un vendredi sur 2.

- Ski de plaine : pour les 4 classes de Pugey

- Classe découverte à Guédelon, 3 jours à priori au mois de mai (merci de ne pas en parler aux enfants pour l'instant). Les CP –CE1 de Fontain envisagent également de faire cette sortie mais rien n'est fixé pour l'instant.

- Les 5 classes d'élémentaire : sorties avec nuitées

### ● Pour l'ensemble des classes

- Théâtre : les 9 classes se sont inscrites pour participer à 2 spectacles de théâtre, danse ou cinéma proposés par les 2 scènes de Besançon ou spectacles musicaux (JMF). Le 1er spectacle des maternelles aura lieu le mercredi 22/11, les autres classes sont en attente de réponse.

- Rencontre de Noël : le 8/12 à Pugey de 18h00 à ...

- Mises en place de rencontres sportives entre l'école de Pugey et de Larnod (USEP très cher). Ces rencontres devraient se faire une fois à Pugey et une fois à Larnod. Les activités proposées sont : athlétisme, jeux de course, tournoi de Teck, randonnée, pique-nique, construction de cabanes.

## **6 .SIFALP**

### **a. Les travaux**

- Les travaux se déroulent comme prévu, le planning est respecté et les coûts sont maîtrisés. Pour rappel, le montant estimatif des travaux est de 2,1 M€, subventionné à 40% (0,8 M€). Les travaux ont débuté au mois de juillet. La première phase étant terminée, les 3 classes de maternelle et le bureau de direction ont déménagé pendant les vacances de la Toussaint (les 30 et 31 octobre). L'extension de la classe doit être livrée fin février et les abords prévus au printemps et à l'été 2018. Le site doit être totalement rénové en septembre 2018.

- La partie concernant le volet énergie est extrêmement importante avec la transition énergétique vers une chaufferie bois en remplacement du gaz, expliquant le retrait de la citerne située devant l'école.

- Le système de bus bien que complexe, fonctionne correctement. Une période d'adaptation a été néanmoins nécessaire mais tous les petits dysfonctionnements constatés notamment en termes de communication semblent réglés. Malgré tout, les bus restent tributaires de la circulation sur Besançon pour le respect des horaires.

- Le SIFALP remercie tout le monde, enseignants, usagers et parents pour leur compréhension et leur adaptation vis-à-vis des travaux.

### **b. Le projet éducatif territorial (PEDT)**

- Dans le cadre de la rentrée scolaire 2018, l'académie laisse le choix aux communes quant à leur décision de maintenir les horaires actuels ou de demander une dérogation. Le SIFALP indique qu'un courrier lui a été adressé indiquant que la date limite pour se prononcer est fixée au 22/12 dernier délai.

- Un groupe de travail associant des représentants des membres du Conseil d'école doit ainsi être constitué avec organisation de 2 réunions durant la période 2.

- Ces groupes permettront de faire un bilan concernant les rythmes scolaires actuels ou proposés auprès des parents, du personnel enseignant, des Francas mais aussi en élargissant la réflexion avec l'exemple d'autres villages de l'agglomération pour avoir des approches différentes.

- La décision finale sera ensuite votée lors d'un Conseil d'école exceptionnel puis une demande conjointe avec le SIFALP sera faite.

- Les Francas soulèvent le problème des animateurs qui perdraient 15h par mois si le retour de la semaine à 4 jours était voté.

### **c. Un nom pour l'école**

Le SIFALP propose de chercher un nom pour baptiser notre nouvelle école commune aux 4 villages : à méditer ....

## 7 .Les activités périscolaires

### a. PUGEY : Gestion municipale

- ▶ Accueil du matin : 6 enfants la 1<sup>ère</sup> demi- heure et 10 après.
- ▶ 11h30-12h30 : les enfants scolarisés à Pugey mangent à Pugey sauf le mercredi où ils mangent à Fontain. Les enfants sont contents, les repas sont bons. Un thème sur la piste des saveurs sera proposé.
- ▶ Après le repas : jeux libres dans la cours avec les animateurs (48,5 enfants en moyenne sur la semaine, le nombre allant de 40 à 57 enfants). Il semble nécessaire d'embaucher une personne supplémentaire. Le brossage des dents est assuré par les animateurs.
- ▶ Les temps d'activités périscolaires (TAP) s'échelonnent de 16 à 17h sur 4 jours. Du point de vue budgétaire, des montants forfaitaires sont demandées pour chacun des 3 trimestres. 36 inscrits sur 59 enfants dont 11 enfants de moins de 6 ans. Les enfants ont une période de découverte et ensuite ils choisissent une activité sur les 3 proposées par des intervenants extérieurs : aikido (kimonos) pour les enfants de plus de 6 ans avec remise de niveau et ceintures, multisports ou activité plastique autour des contes et livres pop- up. Les agents proposent plutôt des jeux sportifs, des jeux ludiques et des activités manuelles.

Plusieurs projets envisagés : jardin pédagogiques avec les bulbes de 123 Soleil, géocaching, film sur les temps forts aux TAP, un travail sur le thème des 4 saisons et des 4 éléments.

- ▶ Garderie de 17h à 18h30

### b. FONTAIN : Gestion via l'association Les Francas

- ▶ La Directrice mentionne les difficultés pour recruter des animateurs. L'équipe ne sera ainsi au complet qu'à partir du 6 novembre.
- ▶ Cantine : 68 enfants (moins que l'an passé). Le repas se fait en 2 services : le service des maternelles est plus difficile, les enfants ayant du mal à respecter les règles.
- ▶ Le mercredi fonctionne très bien : 25 enfants inscrits.
- ▶ Transport : Suite à une importante augmentation, le prix du bus devient un réel problème et risque de limiter les activités. Les Francas ont actuellement un contrat exclusif avec la société « Les Mont Jura » mais celui-ci va être renégocié.
- ▶ TAP : ils ne sont pas encore mis en place car l'équipe n'était pas au complet et les bus n'arrivent pas toujours à l'heure à Fontain. De plus, environ 25 enfants doivent prendre leurs goûters, ce qui est assez chronophage.
- ▶ Projets : La semaine du goût et une soirée sucré/salé avec les parents (20 parents et 20 enfants) ont été organisées. Les droits de l'enfant vont être abordés en vidéo et en chanson, un repas avec les parents à la cantine sera organisé un mercredi de novembre, une activité parents-enfants avec intervenante en langage des signes est prévue pour les TAP ainsi qu'un intervenant en aikido, et une réflexion pour prévoir des activités pour les préados est en cours.

## **8. Association 1.2.3 soleil**

L'an dernier, les actions mises en place par l'association ont permis de financer à hauteur de 4 490 € certains projets pédagogiques organisés par les enseignants des deux écoles de Fontain et de Pugy :

- Participation au Livre Elu
- Intervention de la conteuse Myriam Lemerrier dans les classes de Maternelle
- Projet collectif autour de Sandrine Beau, auteur jeunesse, pour les classes du site de Fontain.
- Projet Cinéma, intervenant MJC de Dole pour les classes du site de Pugy
- Sortie les 8 et 9 juin à l'observatoire de la Perdrix (Haut-Doubs), VTT-rando-astronomie pour la classe de CM1-CM2 de Pugy

Pour l'année scolaire 2017-2018, l'association propose les actions suivantes

- Café de la rentrée
- Ventes de bulbes en octobre
- Après-midi jeux le dimanche 12 novembre à la salle des fêtes de La Vèze
- Vente de sapins en décembre
- Tenue de la buvette lors du Marché de Noël de l'école le 8 décembre à Pugy.
- Vente de pâtes fraîches, courant janvier février
- Randonnée familiale et repas Mont D'Or le dimanche 11 mars à la salle des fêtes de Pugy
- Atelier culinaire avec pré-vente à prévoir pour 28 avril

Les fonds ainsi récoltés seront destinés à contribuer aux projets d'école, notamment la participation de l'ensemble des 9 classes au « Livre élu », participation aux classes transplantées de toutes les classes de primaire.

## **9 Questions diverses**

Questions des parents d'élèves :

**Question 1 :** Quelles sont les raisons invoquées par l'administration pour ne pas reconduire Madame Ingrid MOLLIEUX, quels recours sont possibles?

**Réponse de Mme Pernet :** C'est une décision politique que nous subissons : suppression par le gouvernement des contrats CAE CUI. Une motion du conseil des maîtres auprès du DSDEN a d'ailleurs été déposée et un recours auprès des 2 députés de nos communes a été fait.

Les recours possibles par les parents : pétitions en ligne, participation au rassemblement devant le centre Nelson Mandela le 16/11 à 16h30 organisé à l'initiative de la coordination des enseignants de Planoise pour défendre les emplois aidés et les écoles.

**Question 2 :** Existe-t-il une réflexion globale sur l'exposition des enfants aux polluants (perturbateurs endocriniens, nanoparticules, COV...) que ce soit au quotidien ou dans le cadre de la réfection de l'établissement ?

**Réponse de M Vagne:** Toutes les normes existantes au niveau national sont prises en compte et appliquées dans le cadre du projet de rénovation et de l'extension de l'école. C'est notamment le cas de la qualité de l'air, de l'incendie, de l'amiante,...

Dès que les perturbateurs endocriniens donneront lieu à des directives précises, ces dernières seront appliquées.

**Question 3 :** Concernant le périscolaire, la liste des personnes autorisées à venir chercher des enfants à l'école pourrait elle être transmise aux accompagnatrices de bus?

**Réponse de Mme PERNET:** C'est fait depuis la semaine dernière.

Prochain conseil d'école le 6 mars à 18h00

La Secrétaire de séance,  
Mme DAGUEY

La Directrice,  
Mme Pernet